

Hausse du prix du riz = LA FAIM

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont donné à St-Benoît le coup d'envoi de la grande bataille contre :

- L'aggravation de la misère
- La politique de la faim



DECLARATION COMMUNE DES PARTIS ET ORGANISATIONS POLITIQUES

« Les organisations politiques soussignées se sont réunies, parallèlement aux organisations syndicales, le 30 Octobre 1974 pour étudier les conséquences désastreuses de l'augmentation du prix du riz et les moyens de venir en aide à la population.

Elles ont décidé :

de demander aux conseillers généraux de convoquer d'urgence une réunion extraordinaire du Conseil Général afin de décider des mesures de survie face à ce grave problème.

Parmi les mesures d'urgence possibles, on peut envisager :

- l'extension rapide par le gouvernement de l'allocation d'aide publique de 500 frs par jour aux demandeurs d'emploi,

- que sur les ressources propres du Conseil Général une aide soit donnée dans l'immédiat sous forme d'allocation ou de distribution de riz aux catégories qui ne peuvent faire face à l'augmentation du prix du riz. »

Signataires :

- Parti Socialiste (P.S.)
- Mouvement Socialiste Régionaliste (M.S.R.)
- Parti Socialiste Réunionnais (P.S.R.)
- Front de la Jeunesse Autonomiste de la Réunion (F.J.A.R.)
- Témoignage Chrétien de la Réunion (T.C.R.)
- Républicains Indépendants (R.I.)
- Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.)

Saint-Denis, le 5 Novembre 1974.

La CGTR :
Une interview
de Bruny Payet

-VOIR EN PAGE 2-

LA FETE DE TEMOIGNAGES

Militants et travailleurs
partout à l'offensive

Dimanche à St-André
à la vente de masse
avec Paul Vergès :

**4304 vignettes
diffusées et réglées**

*

St- Leu en redemande 2 000
Le Sud attend un nouveau
tirage

*

A la demande générale
NOUVEL OBJECTIF :

130.000 vignettes !

*

Dans les 25 jours qui restent

UNE PREOCCUPATION

PERMANENTE :

**DIFFUSER - CONTROLER -
REGLER - REGLER - REGLER**

- VOIR NOTRE ARTICLE EN PAGE 4 -

Dès l'annonce, par le Préfet, le 27 octobre dernier, de la hausse du prix du riz porté à 120 francs le kilo pour la qualité ordinaire et à 200 francs pour le riz de table, les organisations et partis politiques ont décidé aussitôt de se concerter.

Ils ont signé la «Déclaration commune» ci-dessous. Leurs représentants seront reçus ce matin à 9 H par le président de la commission départementale qui, à 9H 30 recevra une délégation de tous les syndicats.